

Situation et projection des régions

ALI-SABIEH

Perspectives démographiques : 2 scénarios envisagés.

Échéance	Taux de croissance : hyp 1	Population	Taux de croissance : hyp 2	Population
2012	/	26 215	/	26 215
2017	2%	28 943	2,5%	29 660
2022		31 955		33 556
2030		37 440		40 885

Besoins induits :

Hypothèse	Population additionnelle	Base de calcul : Taille moyenne du ménage	Besoins en logements	Besoins en foncier urbanisable (base : 25 logements/ha)
2%	11 225	6 personnes / logement	1 870 logements	74 hectares
2,5%	14 670	-	-	97 hectares

Besoins en équipements :

Domaines	Perspectives	
Équipements scolaires	6 à 12 classes	
Équipements sanitaires	1 salle de soins 1 centre de soins	1 nouvel hôpital régional
Équipements de socioculturels et de jeunesse	1 maison de culture	1 bibliothèque publique

Besoins en emploi : avec un taux de chômage officiel de 59%

Population active (15-60 ans)	Taux d'activé (à atteindre)	Taux d'occupation
½ de la population	40%	50%

Besoins en eau potable : paramètre de projection des besoins en eau potable

Calcul des charges	Unité	2 012	2 017	2 022	2 030

hydrauliques					
Taux de desserte	%	11	17,4	28,0	80,0
Consommation spécifique population	l/hab/j	60	63,1	69,6	80,3
Consommation spécifique collective	l/hab/j	12	13,9	16,1	20,4

Il est à signaler que le taux de desserte initial en 2012 est très bas et qu'il nécessite une croissance de 10 à 14 % par an pour atteindre une desserte de 80% en 2030.

Les besoins en eau potable à desservir en 2030 sont de l'ordre de 3100 à 3800 m³/j. Il est à signaler que ces volumes en eau doivent être disponibles à partir de 2022 pour anticiper toute pénurie dans le programme de desserte en eau.

A partir de ces projections, il apparaît clairement que les installations existantes de pompage et de stockage sont insuffisantes et qu'il faut entamer la mise à niveau du secteur de l'AEP dès 2017 pour satisfaire les besoins de la population.

CONTRAINTES :

- **La première contrainte** d'une bonne gestion des eaux et des sols tient à un important gaspillage de l'eau d'irrigation faute d'infrastructures hydro-agricoles améliorées.
- **La seconde contrainte** est liée à la qualité des sols et le degré avancé de leur dégradation. Les sols sont très pauvres en matière organique. Ils ont en général un faible potentiel de fertilité. L'entretien de la fertilité des sols est de plus en plus mal assuré et limité à l'utilisation classique de techniques connues.
- **La troisième contrainte** réside dans une valorisation insuffisante du secteur industriel avec des coûts élevés des services d'utilité publique joints à l'absence de fiabilité et à la détérioration de la qualité des services de l'électricité et de l'eau.
- **Le quatrième type de contraintes** est lié aux aspects financiers : la contribution des banques commerciales reste très faible : faibles niveaux d'investissement et épargne insuffisante.

Les orientations de la stratégie :

1. La promotion d'une activité motrice urbaine (industrie) ;
 - **Élargir et renforcer les activités économiques ;**
 - **Améliorer la productivité agricole ;**
 - **Exploiter efficacement les potentialités d'élevage ;**
 - **Soutenir l'artisanat ;**
 - **Favoriser un accès large et diversifié aux services financiers de la microfinance ;**
 - **Intensifier les échanges marchands et financiers ;**
 - **Promouvoir l'accès au secteur informel)**
2. La modernisation de la ville en atténuant les déséquilibres ;

3. Une accessibilité plus équitable des populations aux services publics au niveau de chaque quartier ;
4. Une meilleure gouvernance urbaine dans le cadre de la décentralisation
 - **Doter les administrations locales des ressources et des pouvoirs Nécessaires ;**
 - **Promouvoir la décentralisation pour une « bonne gouvernance »)**

DIKHIL

Perspectives démographiques : 2 scénarios envisagés.

- Pour la première hypothèse, la sédentarisation la population va s'accélérer autour des localités secondaires réduisant les flux migratoires vers Djibouti ville. La population évoluerait selon un taux de 2,5% ;
- Dans la deuxième hypothèse, on peut envisager un flux principal vers Djibouti ville, la ville de Dikhil n'étant plus dynamique. Un taux moyen de 2% serait dans ce cas acceptable.

Échéance	Taux de croissance : hyp 1	Population	Taux de croissance : hyp 2	Population
2012	/	28 186	/	28 186
2017	2%	31 120	2,5%	31 890
2022		34 358		36 079
2030		40 225		43 959

Besoins induits :

Hypothèse	Population additionnelle	Base de calcul : Taille moyenne du ménage	Besoins en logements	Besoins en foncier urbanisable (base : 30 logements/ha)
2%	12 069	-	-	67 hectares
2,5%	15 773	6 personnes / logement	2 628 logements	87 hectares

Besoins en équipements :

Domaines	Actuel	Perspectives
Équipements scolaires	<u>Primaire</u> : 26 salles de classe ; TOC : 60 élèves <u>Ens. Moy</u> : saturation du collège : 1400 élèves	2 écoles primaires 2 collèges 1 lycée
Équipements sanitaires	CMH : difficultés de	Réhabilitation du CMH

	fonctionnement	1 centre de santé 1 polyclinique
Équipements de socioculturels et de jeunesse		1 maison de culture 1 centre d'archivage régional 1 bibliothèque publique 1 maison de l'artisanat

Besoins en emploi : avec un taux de chômage officiel de 59%

Population active (15-60 ans)	Taux d'activé (à atteindre)	Taux d'occupation
+ ½ de la population	40%	50%

Besoins en eau potable : paramètre de projection des besoins en eau potable

Calcul des charges hydrauliques	Unité	2 012	2 017	2 022	2 030
Taux de desserte	%	38	45,1	54,9	80,5
Consommation spécifique population	l/hab/j	60	66,2	69,6	75,4
Consommation spécifique collective	l/hab/j	12	13,9	16,1	20,4

Il est à signaler que le taux de desserte initial en 2012 est relativement bas et qu'il nécessite une croissance de 3% à 5% par an pour atteindre une desserte de 80% en 2030.

Les besoins en eau potable à desservir en 2030 sont de l'ordre de 3000 à 4200 m³/j. Il est à signaler que ces volumes en eau doivent être disponibles à partir de 2017 pour anticiper toute pénurie dans le programme de desserte en eau.

Les contraintes de l'économie locale :

Les handicaps de l'économie dikhiloise peuvent être résumés comme suit :

- Faible diversification des activités agropastorales ;
- Problèmes des ressources et de gestion de l'eau ;
- Déficience de réseaux d'institutions financières de proximité et de structures d'appui conseil pour les futurs promoteurs ;
- Les aléas climatiques (la sécheresse, les crues).

Les orientations de la stratégie :

- Développer un agribusiness ;
- Gérer efficacement les potentialités d'élevage ;

- Valoriser l'artisanat ;
- Renforcer et développer les équipements marchands ;
- Créer des services financiers de proximité et assurer le développement du micro crédit ;
- Transférer les activités du Fonds Routier au conseil régional de Dikhil ;
- Renforcer les capacités des acteurs du développement local ;
- Approfondir la déconcentration .

ARTA

Perspectives démographiques : 2 scénarios envisagés.

- La ville d'Arta serait dans une position de grande banlieue faisant partie intégrante de l'aire d'influence de l'aire urbaine de Djibouti ville. Le redéploiement de la population de la capitale se fera en priorité vers cette ville, tout en continuant à être un site préféré pour les résidences secondaires. Le taux d'accroissement à considérer serait de 3%.
- La forte concentration de la population dans la capitale trouverait une solution endogène dans le cadre de la croissance et de l'aménagement de cette ville. Dans ce cas, la croissance de la population d'Arta serait limitée au croit naturel et aux flux migratoires de la région. Il serait prudent néanmoins d'envisager un taux moyen de 2,5%.

Échéance	Taux de croissance : hyp 1	Population	Taux de croissance : hyp 2	Population
2012	/	11 509	/	11 509
2017	2,5%	13 021	3%	13 342
2022		-		15 467
2030		17950		19 593

Besoins induits :

Hypothèse	Population additionnelle	Base de calcul : Taille moyenne du ménage	Besoins en logements	Besoins en foncier urbanisable (base : 25 logements/ha)
2,5%	6 441	6 personnes / logement	-	42 hectares
3%	8 084	6 personnes / logement	1 347 logements	53 hectares

Besoins en équipements :

Domaines	Actuel	Perspectives
----------	--------	--------------

Équipements scolaires	<u>Primaire</u> : TOC : 40 élèves ; Nombre de salles nécessaires : 11 salles <u>Ens. Moyen</u> : 1 collège : 7 salles ; TOC : 51 élèves <u>Secondaire</u> : 1 lycée suffisant	1 salle de classe 1 école primaire de 12 salles 1 collège
Équipements sanitaires		1 hôpital régional 1 direction régionale de la santé

Besoins en emploi : avec un taux de chômage officiel de 59%

Population active (15-60 ans)	Taux d'actif (à atteindre)	Taux d'occupation
+ ½ de la population	40%	50%

Besoins en eau potable : paramètre de projection des besoins en eau potable

Calcul des charges hydrauliques	Unité	2 012	2 017	2 022	2 030
Taux de desserte	%	18	25,2	38,0	80,2
Consommation spécifique population	l/hab/j	60	63,1	69,6	80,3
Consommation spécifique collective	l/hab/j	12	13,9	16,1	20,4

Il est à signaler que le taux de desserte initial en 2012 est relativement bas et qu'il nécessite une croissance de 5% à 6% par an pour atteindre une desserte de 80% en 2030.

Perspectives dans le secteur de la télécommunication :

Actuellement, le nombre d'abonnés est de 482 dont seulement 150 lignes fixes et 332 lignes CDMA.

	Actuelle	Future
Capacité de téléphonie filaire	400 abonnés	2 000 abonnés

Les contraintes de l'économie locale :

Les handicaps liés aux systèmes de production sont en rapport avec la prédominance de l'agriculture de subsistance avec une faible intégration au marché :

- Les exploitations agricoles éprouvent de plus en plus de difficultés à assurer la subsistance des familles ;
- La pratique de techniques traditionnelles de régénération de la fertilité des terres telle que la jachère n'est plus possible ;
- La régression de l'élevage et la faible production de fumier qui en découle ainsi que l'amplification des phénomènes d'érosion suite à l'épuisement du couvert végétal, notamment les boisements, entraînent une baisse inquiétante de la fertilité des sols ;
- Le niveau de revenus tirés de la vente de la partie commercialisable de leurs productions ne permet pas aux ménages agricoles de faire face aux autres besoins.

Les contraintes liées au développement de l'élevage :

- Une alimentation animale déficiente tant en quantité qu'en qualité ;
- Des maladies animales, notamment des maladies épidémiques qui affectent régulièrement les animaux ;
- Des animaux à faible performance. Le cheptel est constitué essentiellement de races locales à faible productivité ;
- Peu de diversification de l'élevage : l'élevage est essentiellement tourné vers la chèvre ;
- Une législation vétérinaire inappropriée : les lois sur la santé animale sont obsolètes tandis qu'il n'existe pas des lois sur différents autres aspects tels que l'hygiène et le contrôle de la qualité et la profession vétérinaire ;
- La faiblesse des services vétérinaires qui disposent de peu de cadres et des moyens pour répondre aux sollicitations des éleveurs ;
- Un faible niveau d'investissement dans l'élevage qui résulte dans l'absence d'infrastructures, notamment pour la transformation des produits animaux.
- L'inaccessibilité des crédits aux petits éleveurs limitant ainsi leur possibilité d'adopter les technologies modernes d'élevage ;
- La faiblesse des organisations des fermiers. Le peu d'organisations de fermiers disposant de faibles moyens tant humains que matériels.

Les orientations de la stratégie :

- Améliorer les rendements agricoles ;
- Développer les activités d'élevage ;
- Développer les activités économiques ;
- Soutenir le tourisme « fer de lance d'Arta » ;
- Renforcer la microfinance ;
- Augmenter les lieux de divertissement ;
- Fournir aux Administrations locales les ressources nécessaires et les doter des pouvoirs de mobilisation de ressources propres ;
- Renforcer les capacités des acteurs du développement local.

Les stratégies arrêtées dans le schéma d'urbanisme :

- Promouvoir un développement urbain de qualité sur la base de projets porteurs ;
- Rehausser la satisfaction des besoins de la population à un niveau acceptable ;
- Assurer la cohérence des initiatives publiques et privées ;

- Intégrer le développement urbain dans le développement régional.

TADJOURAH

Perspectives démographiques :

La population en 2012 a été estimée à 17 886 habitants. Par rapport à 2009, le taux d'accroissement annuel serait de 2,9 %. Ce taux, relativement fort, devra probablement se poursuivre pour quelques années sous l'effet de la dynamique créée par le développement du nouveau port de Tadjourah et des activités industrielles et de services qui graviteront autour du port.

Échéance	Taux annuel moyen	Population
2012	/	17 886
2017	2,9%	20 634
2022	2,5%	23 345
2030	2,0%	27 352

Besoins induits : Dans le cas de cette évolution, la population additionnelle serait de 9 466 personnes.

Hypothèse	Population additionnelle	Base de calcul : Taille moyenne du ménage	Besoins en logements	Besoins en foncier urbanisable (base : 25 logements/ha)
	9 446	6 personnes / logement	1 577 logements	63 hectares

Besoins en équipements :

Domaines	Actuel	Perspectives
Équipements scolaires	<u>Primaire</u> : TOC : 42 élèves ; déficit : 6 salles <u>Ens. Moy</u> : 64 élèves <u>Secondaire</u> : Lycée : 7 salles ; 503 élèves	2 écoles primaires 1 collège 1 lycée en construc. ; et 1 centre d'apprentissage et de perfectionnement suffisants.
Équipements sanitaires		2 structures sanitaires de base
Équipements de socioculturels et de jeunesse		1 complexe sportif 1 maison de culture 1 bibliothèque publique

Besoins en emploi : avec un taux de chômage officiel de 59%

Population active (15-60 ans)	Taux d'activé (à atteindre)	Taux d'occupation
½ de la population	40%	50%

Besoins en eau potable : paramètre de projection des besoins en eau potable

Calcul des charges hydrauliques	Unité	2 012	2 017	2 022	2 030
Taux de desserte	%	30	38,6	50,4	80,4
Consommation spécifique population	l/hab/j	60	63,1	69,6	80,3
Consommation spécifique collective	l/hab/j	12	13,9	16,1	20,4

Les besoins en eau potable à desservir en 2030 sont de l'ordre de 2200 à 2600 m³/j. Il est à signaler que ces volumes en eau doivent être disponibles à partir de 2017 pour anticiper toute pénurie dans le programme de desserte en eau.

Contraintes :

1. Au développement économique :
 - Une agriculture insuffisamment développée ;
 - Une activité artisanale sous exploitée ;
 - Une productivité faible du secteur de la pêche ;
 - Un tourisme en deçà des potentialités disponibles ;
 - Une activité tertiaire encore faible.
2. Les contraintes naturelles à l'urbanisation : pentes, zones sujettes à glissements, zones inondables

Les orientations de la stratégie :

- Exploiter rationnellement les potentialités agricoles et d'élevage ;
- Promouvoir l'artisanat « fer de lance de Tadjourah » ;
- Soutenir le tourisme ;
- Consolider la microfinance ;
- Renforcer le dispositif institutionnel local.

Les stratégies arrêtées dans le schéma d'urbanisme :

- Promouvoir un développement urbain de qualité sur la base de projets porteurs ;
- Rehausser la satisfaction des besoins de la population à un niveau acceptable ;
- Assurer la cohérence des initiatives publiques et privées.

OBOCK

Perspectives démographiques :

La population en 2012 a été estimée à moins de 7 000 habitants. En comptant l'habitat éparé autour, cette population devrait atteindre 11 700 habitants. Par rapport à 2009, le taux d'accroissement annuel serait de 2,8%. En posant que l'exode et les flux migratoires soient maintenus, la population évoluera probablement avec un taux allant de 2,8% à 2,5%.

Échéance	Taux annuel moyen	Population
2012	/	11 706
2017	2,8%	13 439
2022	2,5%	15 205
2030		18 525

Besoins induits : Dans le cas de cette évolution, la population additionnelle serait de 6 820 personnes.

Période	Population additionnelle	Base de calcul : Taille moyenne du ménage	Besoins en logements	Besoins en foncier urbanisable (base : 25 logements/ha)
D'ici 2030	6 820	6 personnes / logement	1 137 logements	45 hectares

Besoins en équipements :

Domaines	Actuel	Perspectives
Équipements scolaires	<u>Primaire</u> : TOC : 40 élèves ; Population scolarisable : 30% élèves	1 école primaire de 12 classes 1 collège 1 extension du lycée existant suffira.
Équipements sanitaires		Réaménagement de l'hôpital 1 polyclinique avec un service des urgences
Équipements de socioculturels et de jeunesse		1 espace de communication 1 siège des associations 1 bibliothèque publique
Équipements publics		1 centrale d'achat De nouveaux sièges des services décentralisés

Besoins en emploi : avec un taux de chômage officiel de 59%

Population active (15-60 ans)	Taux d'activé (à atteindre)	Taux d'occupation
½ de la population	40%	50%

Besoins en eau potable : paramètre de projection des besoins en eau potable

Calcul des charges hydrauliques	Unité	2 012	2 017	2 022	2 030
Taux de desserte	%	22	30,0	42,0	80,1
Consommation spécifique population	l/hab/j	60	66,2	69,6	75,4
Consommation spécifique collective	l/hab/j	12	13,9	16,1	20,4

Les besoins en eau potable à desservir en 2030 sont de l'ordre de 1300 à 1800 m³/j.

La production actuelle d'eau potable dans la ville est assurée par les deux forages Sublali 7 et Sublali 8 qui fournissent respectivement 35 et 38 m³/h. Ces deux forages refoulent l'eau vers un réservoir semi-enterré de 450 m³ dont l'état général est fortement dégradé.

De grandes contraintes :

- Une agriculture faiblement développée ;
- Un élevage en deçà des potentialités ;
- Un faible développement de la pêche ;
- Un secteur financier inexistant ;
- Un processus de décentralisation inachevé.

Les orientations de la stratégie :

- Exploiter rationnellement les potentialités agricoles et d'élevage ;
- Intensifier l'exploitation des ressources halieutiques existantes ;
- Promouvoir le tourisme ;
- Mettre en place un système de microfinance ;
- Désenclaver numériquement la ville d'Obock ;
- Fournir aux administrations locales les ressources nécessaires et les doter des pouvoirs de mobilisation de ressources propres ;
- Renforcer les capacités des acteurs du développement local.

Les stratégies arrêtées dans le schéma d'urbanisme :

- Promouvoir un développement urbain de qualité sur la base de projets porteurs ;

- Rehausser la satisfaction des besoins de la population à un niveau acceptable ;
- Assurer la cohérence des initiatives publiques et privées.